

À une rencontre extraordinaire du COMITÉ TRANSITOIRE du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue à distance pour tous les membres, ce huitième jour du mois de juillet deux mille vingt, formant quorum sous la présidence de monsieur Luc Galvani, à 14 h 08, à laquelle sont présents :

#### LES DIRECTIONS GÉNÉRALES ADJOINTES ET DIRECTIONS DE SERVICE

Laurent Cabana	Directeur général adjoint
Patricia Hinse	Directrice par intérim du Service des ressources financières
Martin Samson	Directeur du Service des ressources humaines
Stéphane Ayotte	Directeur du Service des ressources matérielles
Christine Linteau	Directrice des Services éducatifs – Formation professionnelle, adultes et Service aux entreprises

#### ABSENCES MOTIVÉES

Élyse Giacomo	Secrétaire générale
Ginette Masse	Directrice générale adjointe
Sophie Houle	Directrice des Services éducatifs

#### CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur Laurent Cabana, directeur général adjoint, constate le quorum en l'absence de madame Élyse Giacomo, secrétaire générale.

Monsieur Luc Galvani, président, souhaite la bienvenue aux membres du comité.

159-CT/20-07-08

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LUC GALVANI, DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

160-CT/20-07-08

#### NOMINATION D'UNE COORDONNATRICE OU D'UN COORDONNATEUR À L'APPROVISIONNEMENT ET À L'ADMINISTRATION AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

**CONSIDÉRANT** l'adoption de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires le 8 février 2020;

**CONSIDÉRANT** la fin du mandat des commissaires le 8 février 2020;

**CONSIDÉRANT** l'article 317 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires qui prévoit que le directeur général d'une commission scolaire francophone assume les fonctions que la Loi attribue au Conseil des commissaires et aux commissaires du 8 février au 15 juin 2020;

**CONSIDÉRANT** l'adoption du Règlement sur le report de la désignation et de l'entrée en fonction de membres des conseils d'administration des centres de services scolaires et l'entrée en vigueur de certaines dispositions le 14 mai 2020 qui prolonge jusqu'au 15 octobre 2020 les fonctions dévolues au directeur général et prévues à l'article 317 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires;

**CONSIDÉRANT** le processus de sélection, conformément à la Politique de dotation des ressources humaines, en lien avec l'affichage;

**CONSIDÉRANT** l'affichage de poste paru le 22 juin 2020;

**CONSIDÉRANT** la Politique – Gestion des administrateurs;

**CONSIDÉRANT** la création d'un comité de sélection le 6 juillet 2020;

**CONSIDÉRANT** les entrevues effectuées le 6 juillet 2020;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable émise en lien avec les différents tests psychométriques effectués;

**CONSIDÉRANT** le besoin d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur à l'approvisionnement et à l'administration au Service des ressources matérielles;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de sélection;

**CONSIDÉRANT** les discussions en comité transitoire;

**CONSIDÉRANT** l'accord de tous les membres du comité transitoire;

je nomme monsieur Louis-François Caron à titre de coordonnateur à l'approvisionnement et à l'administration au Service des ressources matérielles, et ce, à compter du 10 août 2020.

## **COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Aucune.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 14 h 10, LUC GALVANI, DIRECTEUR GÉNÉRAL, propose de terminer la rencontre.



LUC GALVANI  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL



LAURENT CABANA  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT